

ou trois bouteilles de chaque pastille, ou des demie bouteilles pour les enfans ; ce qui ne doit pas leur être oublié sur-tout après la peste vérole & la rougeole. Ce remède ne cause aucun vomissement ni renvoi ; il n'a pas l'amertume de la rubarbe, la fadeur de la casse & de la manne, l'acreté du fené ; il ne cause point les picotemens des sels sur l'estomac ni l'irritation du jalap, de la scamonée & de l'aloës. Sans prétendre donner atteinte aux bonnes qualités de ces drogues, que l'Auteur estime comme tous les Médecins, il les laisse à ceux qui les aiment & qui peuvent les prendre ; il ne donne pas celui-ci comme nouveau, mais comme une préparation toute nouvelle. Les expériences continuelles qu'il fait de ce bon remède sont si efficaces, que dans les maladies même croniques, plusieurs malades ont été guéris, après avoir été plusieurs années en langueur & deespérés, & après avoir épuisé toutes les ressources de la médecine. On en a des preuves certaines & convaincantes par tous ceux qui en ont donné des Certificats qui sont entre les mains de l'Auteur, qui les auroit fait insérer au présent Mémoire s'il n'étoit obligé de lui donner des bornes. Il les communiquera à ceux qui seront curieux de les voir ; il en a de personnes notables qui ne laissent aucun doute. Ce n'est pas la cupidité ni l'appas du gain qui l'engage à faire part au public de ce grand remède, l'amour seul de la Patrie est son principal motif. Ceux qui en useront ne le payeront que trente sols au cours de France la pastille ; elle lui en coûte vingt quatre. Il sera trop récompensé & trop heureux de se rendre utile à la société, en contribuant à la guérison des maladies